

**Constantinos Simitis**

Από: FERRY  
Αποστολή: Πέμπτη, 12 Μαΐου 2011 12:21 μμ  
Προς:  
Κοινοποίηση:

Γιανι Χαϊκου  
Spinelli

**Θέμα:** Prendre philosophiquement au sérieux le projet politique européen

**Σπουδαιότητα:** Υψηλή

**Συνημμένα:** Annonce programme Sém doc 2011.doc

Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous annoncer deux conférences pour la Journée du samedi 21 mai.

J'organise en effet, une journée entière pour cette dernière séance du Séminaire « Projet européen ».

Comme à l'habitude, les conférences seront suivies d'un large débat.

De 9h à 12h, Mme **Florence DELMOTTE** interviendra sur le thème :

« L'intégration postnationale : où situer la question ? ».

Florence DELMOTTE (Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS/Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles) a consacré sa thèse de doctorat à la question de l'État dans la théorie de la civilisation de Norbert Elias (1897-1990). Elle travaille sur l'actualité de la sociologie historique des classiques (Elias et Weber en particulier) pour penser l'Europe et l'identification à la communauté politique. Elle a notamment publié *Norbert Elias : la civilisation et l'État. Enjeux épistémologiques et politiques d'une sociologie historique* (Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007).

De 14h à 17h, Mme **Nicole GNESOTTO** donnera sa conférence intitulée :

« Sens et avenir de l'Europe politique ».

Nicole GNESOTTO, Professeur titulaire de la chaire sur l'Union européenne au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), expert reconnue des questions européennes et stratégiques, a dirigé l'Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne, de 2001 à 2007, après avoir été chef adjoint du Centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay, professeur à Science po, chargée de mission auprès du directeur de l'Institut français des Relations internationales (IFRI). Elle a notamment publié *L'Europe a-t-elle un avenir stratégique* (Armand Colin, 2011), *Notre Europe*, en collaboration avec Michel Rocard, (Robert Laffont, 2008), *Le monde en 2025*, codirigé avec Giovanni Grevi et préfacé par Pascal Lamy, (Robert Laffont, 2007), *La puissance et l'Europe* (Presses de Sciences Po, 1998).

Le Séminaire est ouvert. Vous êtes tous bienvenus à l'Amphithéâtre de la Bibliothèque Sainte-Barbe, 4 rue Valette, Paris 5<sup>e</sup>, entrée par l'impasse Chartière dans le prolongement de la rue Jean de Beauvais, Métro Maubert Mutualité.

Attention ! Un appariteur vous attendra, impasse Chartière, spécialement pour vous permettre d'accéder à l'amphithéâtre, le matin à 9h et l'après-midi à 14h. Mais il ne sera pas disponible en dehors de ces heures d'ouverture. Je vous invite donc à ne pas être en retard !

Bien cordialement, JMF

Prof. Jean-Marc Ferry  
Université libre de Bruxelles  
Avenue Jeanne 44  
CP 124  
B - 1050 Bruxelles (Belgique)  
Tél.:  
<http://users.skynet.be/sky95042>

Information from ESET Smart Security, version of virus signature database 6115 (20110512)

The message was checked by ESET Smart Security.

<http://www.eset.com>

SÉMINAIRE DOCTORAL ET POSTDOCTORAL DE PHILOSOPHIE POLITIQUE  
Université de Paris-Sorbonne (Paris-IV)  
Jean-Marc Ferry, Alain Renaut

Amphithéâtre de la Bibliothèque Sainte-Barbe, 4 rue Valette, Paris 5<sup>e</sup>

Dernière séance, Journée du samedi 21 mai 2011 :

De 9h à 12h, Florence Delmotte :

*L'intégration postnationale : où situer la question ?*

De 14h à 17h, Nicole Gnesotto :

*Sens et avenir de l'Europe politique*

\*

THÈME GÉNÉRAL DU SÉMINAIRE :

« PRENDRE PHILOSOPHIQUEMENT AU SÉRIEUX LE PROJET POLITIQUE EUROPÉEN »

*Edmund Husserl a pu affirmer que l'europhilosophie est l'avenir de la philosophie. Passés les rêves visionnaires des philosophes classiques, et passée l'utopie réaliste des pionniers de la construction européenne, le temps de la critique constructive semble venu. Jusqu'alors, les critiques intellectuelles radicales de la « dynamique européenne » ont culminé dans le verdict d'un non-objet politique : la construction européenne serait « antipolitique » par essence, du fait que la politique trouverait son lieu naturel dans le « corps » statonational. Or rien de plus opposé au corps politique que l'espace européen.*

*Au-delà de la critique empirique, l'enjeu philosophique porte sur l'essence ou la nature du politique. L'arrière-plan des critiques adressées à « l'Europe » dans le monde intellectuel français mérite sans doute une élucidation, quant aux catégories qu'il mobilise comme allant de soi ; à commencer par celles qui nous sont léguées par la tradition théologique. Si le politique n'est pas strictement assigné aux catégories théologiquement imprégnées, telles que la souveraineté et la représentation, peut-il être pensé de façon consistante en dehors des cadres classico-modernes dont on a pu dénoncer l'obsolescence ? Comment voir davantage qu'une incantation dans l'exhortation à s'affranchir du carcan que représenterait le « nationalisme méthodologique », pour engager une « optique cosmopolite » ?*

*On tâchera de comprendre en quoi l'Union européenne donnerait bel et bien à connaître un visage « postétatique » du politique ; en quoi elle recèle in nuce les caractéristiques d'une union cosmopolitique ; en quel sens les instances de l'Union ne sont pas étatiques, n'étant pas souveraines, tandis que, pourtant, il serait possible et sensé de parler d'un « Etat européen ».*

*La construction européenne se propose comme l'expérience qui donne à éprouver la consistance de différenciations en cours, différenciations perturbantes : entre citoyenneté et nationalité, entre peuple et nation, ainsi qu'entre Etat et Constitution.*

\*

#### PROGRAMME THÉMATIQUE

I.- Conférences inaugurales de Jean-Marc FERRY\* : *L'Homme européen*, 1, 2, 3 : projet civilisationnel et identité personnelle. (Samedi 13 novembre 2010, samedi 20 novembre, samedi 27 novembre).

*L'identité européenne est une question débattue. Il est devenu banal de la faire remonter aux deux racines, « Athènes et Jérusalem », bien qu'il s'agisse de sources « étrangères » ou exogènes, ainsi que le professe Rémi Brague pour qui le propre de l'Europe « est une appropriation de ce qui lui est étranger »†. Quant au débat sur « l'Europe chrétienne », il a cessé d'être latent, puisque le pavé fut au moins par deux fois récemment jeté dans la mare : une fois, de façon très officielle, avec la reconnaissance « constitutionnelle » du rôle social positif des religions et de leur contribution au socle identitaire de l'Union européenne, suivant les termes de l'article 17 UE (traité de Lisbonne), tandis que l'art. 51 du TEC envisage un dialogue permanent avec les Eglises ; une autre fois, dans les cénacles universitaires, mais peut-être au-delà, avec le petit ouvrage provocateur de Joseph Weiler, intitulé « Une Europe chrétienne ? »‡, le point d'interrogation étant d'ailleurs rhétorique. Et toujours sur cette question des racines, on pense bien sûr à la célèbre Conférence de Vienne, tenue par Husserl en 1935 sur l'esprit européen, la philosophie et « la crise de l'humanité européenne »§. C'est là que fut thématifiée l'idée d'une « Europe philosophique » trouvant son origine en Grèce. Edmund Husserl y visait une identité « spirituelle » qui n'est pas réductible à la culture, puisque justement l'esprit européen était censé porter le principe de la raison philosophique, unité de la raison et de la conscience, qui transcende tout attachement particulariste. En 1935, Husserl avait pu faire appel à un « héroïsme de la raison », afin que par un sursaut de son génie l'Europe s'arrache à son enlisement dans le naturalisme et l'objectivisme. Cet idéalisme a été récusé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Suivant Etienne Tassin, la rupture avec « l'Europe philosophique », le passage à « l'Europe politique » aurait été anticipé déjà de l'intérieur de la discussion philosophique, lors des premières Rencontres Internationales de Genève, qui réunissaient, en 1946, des têtes pensantes telles que Denis de Rougemont, Jean Guéhenno, Jean Lescure, Lucien Benda,*

---

\* Débat audio-video entre Jean-Marc Ferry et Joschka Fischer au Parlement européen : cliquer ci-dessous.  
[http://www.dailymotion.com/video/xgngku\\_spinelli-debate12-01-2011-joschka-fischer-jean-marc-ferry\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xgngku_spinelli-debate12-01-2011-joschka-fischer-jean-marc-ferry_news)

† Rémi BRAGUE, *Europe, la voie romaine*, Paris, Criterion, 1992-1993, p. 24.

‡ Joseph WEILER, *L'Europe chrétienne ? Une excursion*, trad. par Tobias Teuscher, Catherine Vierling et Ana Peyro, Paris, Cerf, Coll. « Humanités », 2007.

§ Edmund HUSSERL, *La Crise de l'humanité européenne et la philosophie*, éd. bilingue, trad. par Paul Ricœur, Paris, Aubier, 1987 [1977].

Georg Lukács, Maurice Merleau-Ponty, Jean Starobinsky, Karl Jaspers\*\* : « l'identité européenne » ne serait plus essentiellement que politique.

*J'envisage une approche de l'identité européenne, qui n'est ni strictement spirituelle ou philosophique, ni strictement culturelle, ni strictement politique, mais qui tient de ces trois dimensions dans une proportion assez équilibrée, bien que l'accentuation soit finalement portée sur la question du politique. Je serais tenté de parler d'une « identité civilisationnelle », si toutefois une telle expression ne semblait exclure des implications directes quant à l'identité personnelle. En fait, le concept que je vise à propos de l'Europe, est autant celui d'une identité « civilisationnelle » que « personnelle ». C'est la raison pour laquelle je situerai mon propos sous l'intitulé « L'Homme européen ». Il s'agit de caractériser l'identité européenne moderne en référence à des principes qui ont une valeur à la fois historique et systématique.*

*Trois principes : Civilité, Légalité, Publicité. L'Europe moderne les a mis en exergue, respectivement aux 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, les figures intellectuelles emblématiques, à cet égard, pouvant être désignées respectivement chez Erasme, Locke et Kant. J'y vois les trois ingrédients essentiels à l'identité de l'Europe moderne, ceux qui, par excellence, assurent un lien substantiel entre l'Europe historique et l'Europe politique. En même temps, cette référence nous aide à situer les tensions inhérentes à notre condition politique, en leur conférant un éclairage systématique : tension entre État de droit et démocratie, entre droits de l'homme et souveraineté populaire, entre justice politique et autonomie civique, entre liberté individuelle et intégrité communautaire, ainsi même qu'entre société juste et vie bonne.*

*Je propose, tout d'abord, de présenter ces trois principes sous l'aspect de leur valeur notionnelle et historique ; pour, ensuite, dégager entre eux des relations fonctionnelles, en particulier entre la Légalité et la Publicité – la Légalité entendue comme l'élément libéral du droit civil, centré sur la liberté individuelle, et la Publicité entendue comme un exercice politiquement orienté du débat public, ou « usage critique de la raison publique ». C'est à cet endroit que le « problème européen », qu'à la suite de Marcel Gauchet d'aucuns regardent comme un symptôme de « la démocratie contre elle-même », s'insère dans la problématique plus large d'une tension, voire, d'une contradiction supposée entre le juridique et le politique, entre l'universalité des droits fondamentaux et la singularité des volontés collectives, entre la légitimité procédurale et la solidarité communautaire. Cette tension s'actualise à travers des problèmes de société, qui nous confrontent à ce que John Rawls avait situé comme des « difficultés du jugement », problèmes qui trouvent leur source aussi bien dans les contraintes écologiques ou les progrès des biotechnologies que dans les phénomènes migratoires et l'internalisation de la diversité ethnique, culturelle et religieuse au sein des sociétés d'Europe. Je réserve pour une deuxième Partie la délicate question de la résolution, une ébauche à laquelle, j'espère, les développements du projet européen confèrent une plausibilité.*

---

\*\* Etienne TASSIN, « De l'Europe philosophique à l'Europe politique », dans WEILL, Nicolas (dir.), *Existe-t-il une Europe philosophique ?*, 16<sup>e</sup> forum « Le Monde », Le Mans, Presses Universitaires de Rennes, octobre 2004, p. 129-145.



\*

II.- *L'idée d'Europe* : de l'Europe philosophique à l'Europe politique. Jean-Marc Ferry (11 décembre 2010, 18 décembre).

*On évoquera les considérations qui ont pu justifier le passage, après la Seconde Guerre mondiale, d'une « Europe philosophique » à l'Europe politique, depuis les rêves visionnaires des philosophes jusqu'à l'utopie réaliste des pionniers de la construction européenne, pour interroger enfin la situation actuelle de l'idée d'Europe à la lumière des diagnostics sur le « malaise européen ».*

1. Les rêves visionnaires des philosophes. Lumières et romantisme (1750-1850). Le temps des incertitudes (1850-1950). Qu'est-ce que l'identité « spirituelle » ou philosophique de l'Europe ?
2. De l'Europe philosophique à l'Europe politique.
3. L'utopie réaliste des pionniers de la construction européenne. La méthode communautaire et ses limites. Diagnostics actuels sur le malaise européen. La situation actuelle de l'Europe politique à la lumière de l'histoire de sa construction.

\*

III.- *Le désenchantement de l'Europe*. Politisation négative et critique intellectuelle.

*Pourquoi l'Europe est-elle devenue le mauvais objet politique ?*

*Les récents chocs historiques que représentent la fin du monde bipolaire et la crise financière ne sauraient suffisamment expliquer l'actuel malaise européen. Il importe aussi de prendre en compte les critiques adressées à la « dynamique européenne » : « déficit démocratique », « déni identitaire », « imposture postnationale ». On s'attachera à considérer et discuter les arguments que mobilisent ces critiques, à éventuellement en dévoiler les sources théoriques et à en évaluer la pertinence.*

1. La politisation négative. Recherche de facteurs politiques explicatifs.
2. La mondialisation comme alimentation du malaise de la modernité.
3. Blocages, impasses, désespérances. Données idéologiques et institutionnelles.
4. La critique intellectuelle. Thèmes et arguments : le déficit démocratique, le déni identitaire, l'imposture postnationale. Le rejet de la démocratie procédurale.

\*

IV.- *Le problème de la Constitution*. Orientations concurrentes et différenciations déroutantes. Jean-Marc Ferry (5 mars 2011, 9 avril).

*Les fédéralistes tiennent pour une évidente nécessité l'adoption d'une « Constitution pour l'Europe ». Mais ni la grande société civile européenne, ni l'espace public européen, ni l'avènement d'une solidarité civique transnationale ne sont au rendez-vous. Après avoir présenté les options concurrentes en ce qui concerne la forme politique de l'Europe, on tentera de saisir en profondeur la signification des nouvelles différenciations émergentes : entre nationalité et citoyenneté, entre peuple et nation, entre État et Constitution, pour au final s'interroger sur les conditions réalistes et démocratiquement légitimes d'adoption d'une Constitution européenne.*

1. Les orientations « constitutionnelles » aujourd'hui. Modèle national (l'Europe comme grande nation), modèle fédéral (État fédéral ou Fédération d'États ?), modèle im-

périal (Rome, Saint-Empire, Empire global, Empire cosmopolitique), modèle postnational (intégration minimale ou union cosmopolitique ?).

2. Les différenciations déroutantes. Nationalité/citoyenneté ; peuple/nation ; Etat/Constitution. La question de la souveraineté ou pourquoi l'Union n'est pas un Etat. Le cosmopolitisme juridique kantien comme grille de lecture de la structure de base de l'Union européenne, et le principe postétatique de l'Union. Idée d'un « cosmopolitisme processuel ».
3. Comment une « Constitution pour l'Europe » est-elle pratiquement possible ? L'indication de Joseph Weiler : la double composante des Constitutions en général. Caractéristiques de la composante symbolique selon l'esprit du patriotisme constitutionnel. Avantages stratégiques et questions procédurales : scénarios d'adoption d'un minimum constitutionnel en vue d'un « Contrat social européen ».

\*

#### V.- *Le problème de l'intégration.* Culture politique et mémoire historique.

*S'il est vrai que l'union politique est l'idée régulatrice de la construction européenne, l'intégration européenne doit alors être envisagée au-delà des aspects strictement fonctionnels ou systémiques. Classiquement, on associe l'intégration civique au patriotisme. Quelles en furent les figures historiques ? Quelle forme de patriotisme l'intégration européenne pourrait-elle stabiliser pour elle-même ? Au regard des différents types d'intégration, on caractérisera l'état actuel de l'intégration européenne, afin d'en situer les lacunes et les tâches.*

1. Les figures du patriotisme. Patriotisme géographique, culturel, juridique. Patriotisme historique et nationalisme. Patriotisme constitutionnel et postnationalisme.
2. Les couples d'opposition : intégration positive/ négative ; verticale/horizontale ; systémique/ politique ; différentielle/ globale. La spécificité de l'Union européenne. Discussion sur les finalités de la construction : une communauté politique européenne est-elle souhaitable ? Arguments de la théorie politique et de la théorie juridique.
3. Qu'est-ce qu'une intégration postnationale ? Thèses normatives sur « l'État européen ». La médiation d'une culture politique commune : stylisation d'une genèse. L'élément d'une mémoire historique partagée : importance des gestes reconstructifs.

\*

#### VI.- *Le problème de la gouvernance.* Démocratie délibérative, dialogue civil, espace polyphonique.

*Une bonne gouvernance, estime-t-on, se doit d'être démocratique. Mais quid de la démocratie de l'Union elle-même, du point de vue de l'organisation de ses Pouvoirs publics ? Il n'est pas évident qu'une démocratie interne doive ou puisse être réalisée au niveau métanational. On se demande en tout cas quel modèle pourrait convenir. Avec le thème montant de la « démocratie délibérative », on s'interroge aussi sur la possibilité d'intégrer les religions dans le dialogue civil européen. Et la perspective d'un espace « post-séculier » soulève des objections. Mais avant toute prospective, c'est le système européen « réellement existant » qui nous interpelle. Il est politiquement atypique, on le sait. Mais est-il consistant ? S'il faut le repenser, quels sont les principaux défis ?*

1. Modèles de démocratie. Modèle participatif, modèle représentatif, modèle délibératif.
2. La question de la laïcité et l'insinuation d'un espace public post-séculier. Justification politique d'une insertion des religions dans l'espace public européen. Les objections. Réponses aux objections. Réflexion sur le « modèle de la traduction ».
3. Le système européen. Présentation. Les Pouvoirs publics : des relations atypiques. Principes juspolitiques et répartition des compétences : subsidiarité, confiance mutuelle, reconnaissance mutuelle ; compétences d'appui, compétences partagées, compétences exclusives. La dialectique de l'élargissement et de l'approfondissement.
4. Les défis internes. Repenser l'organisation des Pouvoirs publics de l'Union en regard des déficits : d'autorité, de visibilité, de légitimation, de participation.
5. Le défi mondial : parler d'une seule voix dans les organisations internationales. Faire valoir des options proprement européennes.

\*

#### VII.- *Le problème de la pacification.* Existe-t-il une paix européenne ?

*La « fracture occidentale » entre Europe et Amérique, que l'on avait pu soupçonner à la suite du 11 Septembre et de l'intervention en Irak, a du moins révélé des divergences en matière de « culture stratégique », où se profile une concurrence entre « paix américaine » et « paix européenne ». Le nouvel esprit européen : primauté du droit, multilatéralisme et soft power peut-il se justifier contre certaines critiques américaines ? L'idéal cosmopolitique de la « paix perpétuelle » est-il un leurre ? Comment, pratiquement, l'Europe engage-t-elle sa politique extérieure, en particulier ladite « politique du voisinage » avec sa « périphérie » ? Face au spectre d'un clash des civilisations, sa politique de la coopération, dominée par un principe de « conditionnalité positive », ouvre-t-elle de nouvelles voies pour une réconciliation entre les peuples ?*

1. Le nouvel esprit européen et sa critique américaine. Puissance militaire et puissance civile. Caractéristiques de la « paix européenne » : conditionnalité positive et *soft power*.
2. Le cosmopolitisme et la paix perpétuelle. Un lien contesté : le cosmopolitisme serait-il en vérité fauteur de guerres ? Aperçu des critiques contemporaines.
3. Nouvelles données de la guerre et de la paix. Qu'est-ce que la guerre après l'abolition du droit à la guerre. Concept positif de paix (*si vis pacem, para pacem*) et politique des droits de l'homme. Nouvelles voies de réconciliation entre les peuples.

\*

Le Séminaire fait une large place à des conférences de philosophes, politistes et juristes. Parmi les interventions « extérieures » sont déjà acquises les participations de Francis CHENEVAL (Université de Zurich), Florence DELMOTTE (Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles), Nicole GNESOTTO (Chaire *Union européenne*, CNAM, Paris), Pierre JUDET DE LA COMBE (E.H.E.S.S.), Justine LACROIX (Centre de Théorie Politique, Université libre de Bruxelles), Louis LOURME (traducteur de Daniele Archibugi, *Démocratie cosmopolitique*), Kalypso NICOLAÏDIS (Université d'Oxford), Janie PÉLABAY (Sciences-Po Paris, CEVIPOF), Jean-Yves PRANCHÈRE (Centre de Théorie Politique, Université libre de Bruxelles), Olivier REMAUD (E.H.E.S.S., Paris), Tristan STORME (Centre de Théorie Politique, Université libre de Bruxelles).



les), Etienne TASSIN (Université de Paris VII). Le calendrier en sera communiqué ultérieurement. En attendant, voici un aperçu des axes thématiques.

Du côté des intervenants extérieurs ont déjà eu lieu les conférences de :

- Justine LACROIX, le 8 janvier 2011, sur le thème : « L'Europe borderline. La question européenne dans la philosophie politique française »

*Depuis la difficile ratification du traité de Maastricht en 1992, la question européenne est redevenue un objet de controverses normatives dans la pensée politique française. On peut ainsi discerner deux courants intellectuels distincts dont les critiques adressées au « modèle » européen se révèlent diamétralement opposées : l'Europe est tantôt conçue comme l'expression d'une « religion du droit » qui minerait la démocratie, tantôt fustigée pour son incapacité à réaliser les droits de l'homme dont elle ne cesse de se réclamer.*

- Olivier REMAUD, le 15 janvier 2011, « Les antinomies de la raison cosmopolitique ».

*Le cosmopolitisme constitue sans doute le meilleur argumentaire contre les logiques de loyautés trop particulières. Mais les avocats du cosmopolitisme devraient mieux reconnaître les cadres sociaux de leurs arguments. Plus on sent la montée du « cosmopolitanism from below » et plus le « cosmopolitanism from above » devient abstrait. D'où une situation tendue que l'on se proposera d'analyser à l'aune de trois « antinomies ».*

- Louis LOURME, le 19 février 2011, « Les théories contemporaines de la démocratie cosmopolitique ».

*Le cosmopolitisme, concept ancien de la philosophie, prend une actualité avec les évolutions de notre monde qui, progressivement, gagne en épaisseur. L'idée d'une politique mondiale devient plus facilement imaginable qu'auparavant. Tentent d'en penser les formes possibles David Held, Daniele Archibugi, et les autres auteurs qui travaillent sur la démocratie cosmopolitique depuis le début des années 90. Mondialiser la démocratie pour démocratiser la mondialisation : tel est le thème central d'un projet dont Louis Lourme présente les arguments intellectuels.*

- Jean-Yves PRANCHÈRE, le 26 février 2011, « Nation sacrée ou Europe chrétienne ? Sur quelques ambiguïtés de la critique contre-révolutionnaire de la démocratie ».

*L'idée d'un lien nécessaire entre la démocratie et l'Etat-nation constitue aujourd'hui une des principales objections au projet européen. Cette idée prend forme au XIXe siècle à la suite de la Révolution française. De l'affirmation des "droits naturels et imprescriptibles de l'homme", la déclaration des droits de 1789 conclut à la primauté de la nation comme "principe de toute souveraineté" et à la définition de la loi comme "expression de la volonté générale". Une telle inférence a suscité des critiques virulentes qui ont pris avec Maistre et Bonald la forme radicale d'une "théologie politique" anti-démocratique où pointe peut-être une dialectique immanente à l'idée même de nation.*

- Kalypsos NICOLAÏDIS, le 12 mars 2011, « L'Europe de l'intégration durable. Penser la démocratie dans le temps ».

*Tocqueville dénonçait déjà la myopie des démocraties - penser le passé et l'avenir étant affaire d'élites. Aujourd'hui plus que jamais dans sa courte histoire l'Union Européenne se trouve face à de grands conflits intergénérationnels. Son déficit démocratique, ou ce que l'on perçoit comme tel, pourrait-il en fin de compte la sauver? L'Union pourrait-elle servir à refonder la justice intergénérationnelle en Europe? Il s'agit de développer un concept d'intégration durable propre à racheter le péché « court-termiste » de ses États membres à travers l'approfondissement des normes, institutions et politiques existant dans l'UE mais aussi ailleurs. Penser la « démoi-cratie » européenne dans le temps implique de forger des contrats inter-sociétaux et pas seulement intergouvernementaux; d'affirmer des normes d'éthique politique centrées autour du pluralisme et de la reconnaissance mutuelle négociée; de rejeter l'universalisme unilatéral et d'accepter de raconter les histoires d'Europe à travers les prismes multiples et contradictoires de ses citoyens de tous bords. La promesse cosmopolite de l'Europe est à ce prix.*

- Janie PÉLABAY, 19 mars 2011, « “Unie dans la diversité”. Quelle diversité ? Quelle unité dans une Europe post-unanimiste ? ».

*Subissant les aléas qui ont marqué le processus de constitutionnalisation de l'UE, la formule « Unie dans la diversité » a néanmoins conservé sa force symbolique et pratique. En elle, se trouve condensé le projet d'une union toujours plus étroite entre les États, les peuples et les citoyens européens, une union qui puisse en même temps respecter, voire mettre à profit la diversité européenne. Mais au-delà des célébrations superficielles, de quoi est fait le pluralisme qui travaille l'ordre politique européen ? Et quel type d'unité permet-il de viser ? Poser ces questions, c'est prendre au sérieux l'existence, au sein de l'UE, d'une « diversité profonde » touchant aux représentations mêmes de la communauté politique et faisant signe vers ce que Charles Taylor envisage sous la forme d'une vie démocratique « post-unanimiste ». C'est ensuite mettre l'accent sur les dilemmes auxquels se heurte une stratégie qui – en invoquant les « sources chrétiennes » ou le « bien commun » de l'UE – tend à substantialiser le lien entre les Européens et à placer sous des réquisits éthico-civilisationnels l'intégration politique de l'Europe. C'est enfin et surtout chercher à problématiser une quête d'européanité qui, au vu des tensions qu'elle entretient avec le pluralisme de l'UE, ne saurait tenir lieu de légitimation publique du projet européen.*

- Francis CHENEVAL, 26 mars 2011, « Le cosmopolitisme processuel. Pertinence européenne de l'idée kantienne ».

*La construction européenne semble hésiter entre le statonationalisme et diverses variantes du cosmopolitisme. Cela nous confronte au projet d'intégration européenne sous le double aspect de son ancrage politique et de son sens philosophique. Francis Cheneval défend la pertinence*

*d'un cosmopolitisme processuel dont l'idée entre à présent dans la discussion anglophone en tant que « embedded cosmopolitanism » (cosmopolitisme intégré). Quel lien le cosmopolitisme processuel entretient-il avec d'autres approches « cosmopolitistes » de la question européenne ainsi qu'avec le constructivisme politique de John Rawls ? Cette interrogation va de pair avec une réflexion sur les fondements normatifs et le sens historique du projet européen. Dans quelle mesure peut-on l'identifier à un projet cosmopolitique ? Quelles sont les limites de cette heuristique pour « penser l'Europe » ?*

- Etienne TASSIN, 2 avril 2011, « L'Europe cosmopolitique. Epreuve du non-européen ».

*Si l'Europe doit être comprise in sensu cosmopolitico, à la considération de son extension géopolitique, question de l'intégration de nouveaux Etats et donc de l'établissement de ses frontières externes, on doit ajouter celle de son intention cosmopolitique, question de l'assomption des étrangers et donc de l'établissement de ses frontières internes. Le sort que l'Union européenne réserve aux étrangers qui tentent de s'y installer, y compris dans l'illégalité, peut être regardé comme un test de sa prétention cosmopolitique. Ce sort ne saurait relever de la seule autorité d'une police des frontières : il engage avec lui une thèse sur l'identité nationale, culturelle et confessionnelle supposée requise pour être membre de la communauté. Aussi le test n'est pas à prendre uniquement sur un plan juridico-politique, mais aussi dans sa signification philosophique puisque il met en jeu la capacité que l'Europe revendique pour elle d'être universellement sensible à l'étrangeté des manières d'être au monde. L'argument de la lutte contre l'immigration ne doit pas laisser l'Europe biopolitique de Schengen se substituer à l'Europe cosmopolitique de La Haye.*

\*